

Bouloonnais

# **Pour les pêcheurs de bar, mars rime avec espoir**

Déprimés, dépités, découragés... Si vous avez des pêcheurs de bar (plaisanciers, pas professionnels !) dans votre entourage, vous savez à quel point les dernières mesures concernant leur loisir préféré leur ont mis le moral à marée basse. Ils attendent pourtant beaucoup du mois de mars. On vous dit pourquoi.

Par P.N. | Publié le 18/01/2018



Lueur d'espoir pour les pêcheurs plaisanciers : les scientifiques vont réexaminer les stocks de bar dans le courant du mois de mars.

- [Lecture zen](#)

**« Le no-kill, pire qu'un quota »**

Bruxelles a décidé d'aller encore plus loin dans les mesures de **restriction** prises l'année dernière pour protéger **les ressources en bar**. Les scientifiques se basent sur des **chiffres alarmants**, qui ont poussé les décideurs européens à **limiter les prises** pour les professionnels et à autoriser uniquement le « no kill » pour les amateurs. Pour ceux qui ne pratiquent ni la langue de Shakespeare, ni la pêche, cette pratique consiste tout simplement à **pêcher le poisson... avant de le relâcher**.

« *C'est pire qu'un quota, évidemment* », commente un pêcheur d'Audresselles. Le summum de la frustration en quelque sorte. Jusqu'à l'année dernière, les amateurs devaient se contenter d'une période de prélèvement restreinte doublée d'un quota strict : **un bar par pêcheur et par jour**.

## Un nouveau recomptage en mars

**Pêcheurs professionnels et amateurs**, qui n'ont pourtant pas pour habitude de virer du même bord, sont d'accord sur un point : les **chiffres** avancés par les scientifiques sont **discutables**. En **mars**, ces experts vont rendre publics de **nouveaux chiffres, basés sur l'état réel des stocks**. Pour les pêcheurs de loisirs, ce « recomptage » constitue une **lueur d'espoir**, si petite soit elle. Si les résultats sont moins pessimistes que ceux relevés en 2016, la mesure « un bar par jour, par personne » pourrait de nouveau s'appliquer.

## Qui va compter ?

Ce sont les experts du **Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM)**, un organisme intergouvernemental, qui coordonne les recherches pour les ressources et l'environnement marins dans l'Atlantique Nord-Est. Il est composé de **scientifiques venant des 20 pays membres riverains de l'Atlantique nord**. Son siège est à Copenhague.